Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_246-DE

Délibération n° 2025.246

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 15 décembre 2025 à 20 h

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Quinze Décembre Deux Mil Vingt-Cinq** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de M. Patrick MANCEAU, Président.

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice :	58
Présents :	42
Pouvoirs :	5
Votants :	47

Date de la convocation : 9 décembre 2025

Date d'Affichage : 16 décembre 2025

Vote :

Pour :	47
Contre :	0
Abstentions :	0

Étaient présents : Patrick MANCEAU – *Président*
Michel BALLUAIS – Marie-Claire BOUCHER – Joseph ERARD – Louis FEUVRIER – Alain FORET – Marie-Laure NOËL – Cécile PARLOT – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Jean-Claude RAULT – *Vice-présidents délégués*

Daniel BALLUAIS – Éric BESSON – Isabelle BIARD – Joseph BOIVENT – Serge BOUDET – Gilbert BOUFFORT – Roland BOUVET – Roger BUFFET – Maria CARRE – Denis CHOPIN – Hubert COUASNON – Noël DEMAZEL – Christophe DEROYER – Patricia DESANNAUX – Virginie D'ORSANNE – Franck ESNAULT – Christian GALLE – Monique GALODE – Vanessa GAUTIER – Hervé GUILLARD – Christophe HARDY – Karine HUART – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Alice LEBRET – Arnaud LECHEVALIER – Diana LEFEUVRE – Antoine MADEC – Jean-Pierre OGER – Monique POMMEREUL – Annick ROCHELLE – *Conseillers*

Jean-Christian BOURCIER a donné pouvoir à Christophe HARDY
Bernard DELAUNAY a donné pouvoir à Karine HUART
Michelle GARAVAGLIA a donné pouvoir à Cécile PARLOT
Marylène LE BERRIGAUD a donné pouvoir à Anne PERRIN
Patricia RAULT a donné pouvoir à Alice LEBRET

Laurence CHEREL est représentée par Gilbert BOUFFORT, son suppléant.

Étaient excusés :
Bernard DELAUNAY – *Vice-président délégué*
Jean-Christian BOURCIER – Laurence CHEREL – Isabelle COLLET – Christelle CORNEE – Anthony FRANDEBOEUF – Michelle GARAVAGLIA – Evelyne GAUTIER-LE-BAIL – Elsa LAFAYE – Marylène LE BERRIGAUD – Laurent LEGENDRE – Mathieu MILESI – Jean-Claude NOEL – André PHILIPOT – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Pierre THOMAS – *Conseillers*

Secrétaire de séance : Maria CARRÉ est désignée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_246-DE

Fougères Agglomération **2025.246**

2025.246 - Eau et Assainissement – Gestion des milieux aquatiques – Bassin du Haut Couesnon
Budget prévisionnel des travaux 2026 et sollicitation des partenaires financiers

Dans le cadre de l'accord de territoire 2026-2028 coordonné par le Syndicat du bassin versant du Couesnon, différents programmes d'actions sont mis en œuvre pour répondre à l'objectif principal d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau. Fougères Agglomération assure, entre autres, la mise en œuvre du volets « milieux aquatiques » sur le bassin versant du Haut Couesnon.

Pour réserver les enveloppes nécessaires auprès des financeurs et partenaires, il convient d'établir un plan de financement prévisionnel des travaux à mener en 2026. Ces travaux ont été déclarés d'intérêt général et autorisés au titre de la loi sur l'eau par Arrêté Préfectoral du 5 mai 2017. Leur financement s'inscrit dans le cadre de l'accord de territoire du Couesnon, volet Milieux Aquatiques.

Les actions programmées au titre de l'année 2026 comportent des travaux de restauration des cours d'eau à réaliser en priorité sur le Général et ses affluents (Montreuil-des-Landes* et Combourtillé, Parcé, Rives-du-Couesnon) et sur le Nançon et ses affluents (Louvigné-du-Désert, La Bazouge-du-Désert, Parigné, Landéan, Lécousse et Saint-Germain-en-Cogles*).
D'autres travaux pourront avoir lieu sur d'autres masses d'eau.
**Autofinancement entièrement pris en charge par Vitré Communauté pour les travaux sur Montreuil-des-Landes et par Couesnon Marches de Bretagne sur Saint-Germain-en-Cogles selon conventions signées.*

Le budget prévisionnel des travaux 2026 proposé est le suivant :

Dépenses		**Recettes**		
	TTC		Taux	TTC
Travaux de restauration des milieux aquatiques : Hydromorphologie, petits ouvrages, abreuvoirs, clôtures, Végétation + suivis piscicoles et panneau de sensibilisation/information	407 500 €	Agence Eau Loire Bretagne (50%) / Département 35 (20%) 70% d'aide sur dépenses TTC	70 %	285 250 €
Travaux de restauration de la continuité écologique au moulin de Mézières (Couesnon)	117 000 €	Agence de l'eau Loire Bretagne Liffré Communauté Participation travaux Moulin de Mézières	90% 5%	105 300 € 5 850 €
		Fougères Agglomération		128 100 €
TOTAL	**524 500 €**	**TOTAL**		**524 500 €**

Les « codes opérations » au budget de ces opérations sont : *4581-76-ENVIRONN-2126 et 4581-76-ENVIRONN-212599*

Vu l'avis de la commission « Eau et assainissement » en date du 18 novembre 2025 lors de l'examen des budgets prévisionnels ;

Entendu le présent exposé,

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_246-DE

Fougères Agglomération **2025.246**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le budget prévisionnel 2026 présenté,
- **D'AUTORISER** le Président ou la Vice-Présidente déléguée à solliciter les partenaires financiers,
- **D'AUTORISER** le Président ou la Vice-Présidente déléguée à solliciter la participation des riverains concernés après la réalisation des travaux,
- **D'AUTORISER** le Président ou la Vice-Présidente déléguée à signer les conventions avec les riverains et tout document afférent.

Fait et délibéré en séance le 15/12/2025
Pour expédition conforme,
Le Président,
Patrick MANCEAU